



# Convention Citoyenne Cese

sur la fin de vie

## Réunion du Comité de gouvernance de la Convention citoyenne Fin de vie RELEVÉ DE DECISIONS N°8 – Mardi 15 novembre 2022

**Présidence de Madame  
Claire THOURY**

**Membres présents :** Fanny ARAV, Jean-Pierre CABROL, Michel CHASSANG, Benoît GARCIA, Hélène LANDEMORE, Jacques LANDRIOT, Giovanna MARSICO, Kenza OCCANSEY, Sandrine RUI, Mathieu SANCHEZ, François STASSE.

**Membres excusés :** Jean-François DELFRAISSY, Cynthia FLEURY.

Le Comité de gouvernance de la Convention citoyenne Fin de vie s'est réuni, mardi 15 novembre, sous la présidence de Mme Claire THOURY, et a statué sur les points suivants :

### VALIDATION DU SOCLE DOCUMENTAIRE ET DES PREMIERES AUDITIONS DE DECEMBRE

Le sous-groupe du Comité de gouvernance dédié à la constitution d'un socle documentaire a poursuivi la présentation de ses travaux sur le sujet, pour validation par les membres.

Il a, à cette occasion, exposé aux membres du Comité de gouvernance les choix méthodologiques structurants du socle documentaire : notamment, le recours fréquent à la narration et aux récits personnels, dans un souci de pédagogie et de concrétisation du sujet.

Le comité de gouvernance a, en outre, réaffirmé son attachement au principe d'une information fiable et objective. Il a également débattu de l'opportunité d'une hiérarchisation des informations au sein du socle documentaire, dans un souci de lisibilité et de pédagogie.

Le sous-groupe a également présenté les grands principes relatifs aux auditions d'amorçage. Une attention particulière sera, à cet égard, portée à la dimension internationale du sujet : les expériences européennes, et internationales, doivent irriguer la compréhension du sujet. Le Comité de gouvernance est très attaché au juste équilibre des points de vue parmi les auditionnés, afin que toutes les sensibilités puissent s'exprimer.



# Convention Citoyenne Cese

sur la fin de vie

Le socle documentaire a été élaboré à partir des productions du Centre National Fin de Vie - Soins Palliatifs qui en porte la responsabilité juridique et les droits d'auteur, à l'exception du texte "Pour et Contre" retravaillé avec F. STASSE à partir d'une base du Dr François BLOT (Président du comité d'éthique de Gustave Roussy).

## PRESENTATION DU PROTOCOLE D'ANIMATION

Le sous-groupe du Comité de gouvernance dédié à l'animation a présenté aux membres les principes de réalisation du protocole d'animation.

Le Comité de gouvernance est, à cet égard, très attentif à la participation de tous les panélistes au débat, et réfléchit aux conditions d'une bonne intégration des citoyens.

Il a ainsi décidé la constitution de groupes et sous-groupes, respectivement de 50 et de 10 personnes, suivant une composition tournante et par tirage au sort, afin de faciliter le travail délibératif.

Dans le même sens, le Comité de gouvernance a choisi de recourir à une multiplicité d'intervenants : ainsi des coachs et des facilitateurs graphiques, chargés d'assister les panélistes dans leur mission. Conscients de la sensibilité du sujet, les membres prévoient également la mise en place d'une cellule de soutien psychologique pour les panélistes.

Enfin, les membres du Comité de gouvernance ont débattu du format qu'il conviendra de donner aux auditions : certains privilégiant le format en sous-groupe, d'autres le format plénier, sans qu'ils puissent parvenir à un consensus définitif sur cette question.

## POINT SUR LE RECRUTEMENT DES CONVENTIONNELS (AUDITION DE JEAN-DANIEL LEVY, DIRECTEUR GENERAL D'HARRIS INTERACTIVE)

Le Comité de gouvernance a reçu M. Jean-Daniel Levy, Directeur général d'Harris interactive, pour un point d'étape sur le recrutement des citoyens par tirage au sort.

Il a d'abord informé les membres du Comité de gouvernance du nombre de personnes engagées. Il a en outre partagé les difficultés et freins rencontrés à l'engagement de certains publics, notamment les plus précaires et les plus jeunes.

Conscient de ces difficultés, le Comité réfléchit à la mise en place de protocoles complémentaires pour corriger ces écarts.

Enfin, et conformément au retour de M. Levy, le Comité de gouvernance a choisi de ne pas constituer de groupe témoin, compte tenu des contraintes matérielles et de temps. Ses membres s'accordent toutefois sur son importance à l'avenir.



# Convention Citoyenne Cese

sur la fin de vie

## PRESENTATION DES GRANDS PRINCIPES D'ORGANISATION DE L'ACCUEIL ET DE L'INTEGRATION DES CITOYENS

Le sous-groupe dédié à l'accueil et à l'intégration des citoyennes et citoyens a présenté l'avancement de ses travaux aux membres, en vue d'une discussion lors de la prochaine réunion.

Le sous-groupe travaille à la constitution d'une charte et d'un livret d'accueil, ainsi qu'à un système de validation d'acquis d'expérience pour les panélistes.

Le régime de présentéisme a également été évoqué ; il a été décidé que la visioconférence ne serait utilisée qu'à titre exceptionnel, pour compenser une absence. S'agissant des absences, le Comité de gouvernance s'accorde sur une gestion au cas par cas.

### Ordre du jour de la réunion du lundi 21 novembre 2022 :

- Point sur l'accueil et l'intégration des citoyens avec présentation du Livret d'accueil et de la Charte.
- Présentation du protocole d'animation des 2 premières sessions.